

Déclaration conjointe de l'OMD et l'IRU sur les mesures à prendre face aux conséquences du COVID-19 sur le transport transfrontalier

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui est avant tout une crise de santé publique, expose le monde entier à des difficultés économiques inédites. Les échanges ont considérablement diminué, les chaînes logistiques sont interrompues et les restrictions imposées en matière de transport transfrontalier et de transport de fret en transit pourraient aggraver l'impact économique de la pandémie.

Comme chaque économie dépend de l'efficacité des transports, notamment routiers, en particulier en cette période critique, et compte tenu des mesures de déconfinement progressif, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'Union internationale des transports routiers (IRU) appellent ensemble les administrations douanières à prendre les mesures suivantes :

- coordonner leurs interventions aux frontières avec les autres autorités de gestion des frontières et mettre en œuvre des normes internationales telles que la Convention TIR, selon le cas,
- utiliser autant que possible le système TIR et ses outils informatiques, qui permettent de sécuriser les transports sous le contrôle de la douane en limitant les inspections physiques et les contacts entre personnes aux frontières, et donc de réduire le risque de propagation du virus tout en protégeant les douaniers et les chauffeurs,
- mettre en place des files prioritaires (vertes) pour les véhicules commerciaux afin de réduire les temps d'attente aux frontières et prendre d'autres mesures pour assurer la continuité de la chaîne logistique,
- éviter de fermer les frontières au transport international de marchandises, en particulier au matériel de secours et aux biens de première nécessité, et au personnel de secours,
- éviter de contrôler inutilement les véhicules commerciaux aux frontières.

L'OMD et l'IRU, qui se déclarent prêtes à soutenir leurs membres respectifs dans la mise en œuvre des instruments, des outils et des programmes appropriés, s'attacheront à coordonner leur action.

Le Secrétaire général de l'OMD :

Kunio Mikuriya

Le Secrétaire général de l'IRU :



Umberto de Pretto